

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

01

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

10

ECONOMIE

02

N° 2707

14 Décembre 2022

14 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	021/DG /TRADEX/CIP114122 du 12/12/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°021/DG /TRADEX/CIP114122 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

2

Reference	015/DM/C.KTCHA/SG/2022 DU 07 DEC 2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/C.KTCHA/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT DE L'ETS INASCO POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KONTCHA (PHASE 2)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	042/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°042/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°016/DCE/DG/DEX/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ, LA MODERNISATION ET L'ÉQUIPEMENT DU LABORATOIRE DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	0731/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/B/2022 DU 25/08/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°00731/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/B/2022 DU 25/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REHABILITATION DU RESEAU D'EAU AU CAMPUS ERSITE DE DOUALA SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005390/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

5

Reference	020/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°020/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	016/DM/C.KTCHA/SG/2022 DU 07 DEC 2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 016/DM/C.KTCHA/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT DE L'ETS LE DISTRIBUTEUR COMPANY LIMITED POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE EQUIPEE EN ENERGIE SOLAIRE DE KONTCHA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

7

Reference	026/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°026/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION VENTILATION »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS(DC) N°012/MINÉPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	026/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°026/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION VENTILATION »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	00727/D/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 14/10/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°00727/D/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 14/10/2022 PORTANT RÉSULTAT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00704/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEC ?NCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENTS DE CERTAINS BATIMENTS AU CAMPUS I DE L'UNIV DOUALA EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE NGOMEDZAP EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	056/C/J12/SAE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	241/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	042/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°042/DA/DG/CM-SCDP/2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

15	Reference	03/DC/ADC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 03/DC/ADC/CIPM/2022 DU 14/12/2022POUR LA FOURNITURE DES EDETEURS DE CARTES D'ACCES A BORD ET TALONS A BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-01-2023

16	Reference	017/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 09/12/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 09/12/2022 RELATIF À L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME – EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-01-2023

17	Reference	025/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022,RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MULTIRISQUE BUREAU ET RESPONSABILITÉ CIVILE AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	015/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 08 DEC 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 08 DEC 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE (PHASE II) VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOMIMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° 106/FEICOM/DG/CAJ/DCC/2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	31-12-2022

20

Reference	00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE SA SANTE ECOLOGIQUE. FINANCEMENT : FONDS COMMUN PSFETÂCHE N° 5.3.16.0.0
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-01-2023

21

Reference	025/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

22

Reference	002/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 Lire
Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) EXERCICES 2023 (PERIODE DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023), 2024 ET 2025 CRÉDIT IDA N° 70480-CM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-12-2022

TRADEX S.A

DECISION N°021/DG /TRADEX/CIP114122 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 02 novembre 2022, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX Hinsou, lot « Electricité Générale - Climatisation - Ventilation » ;

Considérant le procès-verbal N°147/CIPM-TRADEX/2022 du 07 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE:

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 02 novembre 2022, pour le montant et le délai ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT HT en FCFA	MONTANT TTC en FCFA	DELAI D'EXECUTION
TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala	Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-cinq mills trois cent trente-sept (24 985 337)	Vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-quinze mills quatorze (29 795 014)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE KONTCHA

DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/C.KTCHA/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT DE L'ETS INASCO POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KONTCHA (PHASE 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA**

Vu le Marché N° 01/M/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 du 11 mai 2022,
Vu l'Ordre de service de démarrage des prestations N° 14/OS/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 31 Octobre 2019,
Vu l'Ordre de service valant mise en demeure N° 01/OS/C.KTCHA/SG/2022 du 21 mars 2022,
Vu le PV de constat de service de carence du 06 avril 2022,

DECIDE

Est résilié, le marché **N° 01/M/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 11 mai 2022**, pour la construction de l'Hôtel de ville de Kontcha (Phase2), d'un montant **THT de 108 596 959 FCFA et TTC de 129 501 874 FCFA**, pour un délai de 04 mois, de l'adjudicataire **ETS INASCO**, BP : 1049 BAMENDA, TEL. 677 77 77 92.

L a présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KONTCHA le 7 Décembre 2022

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°042/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°016/DCE/DG/DEX/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ, LA MODERNISATION ET L'ÉQUIPEMENT DU LABORATOIRE DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres de la consultation susvisée, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	COTRAF SARL BP : 30 Douala Tel : (+237) 697 150 467 675 37 751 267 e-mail : info@cotraf-cm.com	4 critères validés sur 5, soit 80%	175 762 575	Sept (07) mois

Le Directeur Général de **COTRAF SARL, BP : 30 Douala, Tel : (+237) 697 150 467**

675 37 751 267, e-mail : info@cotraf-cm.com est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 13 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°00731/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/B/2022 DU 25/08/2022 ORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REHABILITATION DU RESEAU D'EAU AU CAMPUS ERSITE DE DOUALA SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005390/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA,**

Vu la Constitution ;

Vu La loi no 2021/026 du 16 decembre 2021 portant loi de finances de la Republique du Cameroun pour l'1 2022;

le Decret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissil des Marches modifie et complete par le decret n° 2013/271 du 05 aout 2013 ; le Decret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics et ses textes d'application ;

Vu le Decret no 93/026 du 19 janvier 1993, portant creation des Universites ;

le Decret no 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universites, modifie et c par le decret no 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

Vu le Decret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Universite de Douala; la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de l'execution marches publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution lois de finances, au suivi et au controle de Vu l'execution du budget de l'Etat et des autres Entites publiq pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°000001/PRJMINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a J'application du Code des Marc Publics ;

Vu le budget de l'Universite de Douala pour l'exercice 2022;

l'Appel d'Offres National Ouvert N° 00005390/AONO/UDO-CIPM/2022 du 30 juin 2022 en pr d'urgence, pour la rehabilitation du reseau d'eau au campus I de l'Universite de Douala;

Vu la lettre n°685/UDO/CIPM du President du de la Commission Interne de Passation des Marches at l'Universite de Douala du 04 aout 2022, proposant la negociation pour l'attribution de la Lettre Cot relative a J'amelioration du jardin au campus I de l'Universite de Douala ; la note de service n°00719/UD/SG/DIPD/D1EM/SCEIBC/Bild2022 du 12 Aout 2022, portant creatic commission de negociation pour l'attribution de la lettre commande relative a la rehabilitation du reset au campus I de l'Universite de Douala ;

le Proces-Verbal de negociation entre l'Universite de Douala et l'Etablissement DIFCO en vue de l'att de la lettre commande relative a la rehabilitation du reseau d'eau au campus I du 17 aout 2022.

DECIDE:

Article 1er: La Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres sus — vise est attribuee au soumissionnaire ci-après

Attributaire	Montant TTC	Délai
Ets DIFCO B.P: 4050 Douala	39 999 980	Deux (02) mois

Article 2 : La presente decision sera communiquee partout ou besoin sera.

DOUALA le 25 Aout 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

TRADEX S.A

DECISION N°020/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres International Restreint N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 du 07 octobre 2022, relatif à la fourniture des imprimés de coupons – carburant à TRADEX S.A. au Cameroun ;

Considérant le procès-verbal N°146/CIPM-TRADEX/2022 du 07 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres International Restreint N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 du 07 octobre 2022, pour le montant et le délai ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT TTC en FCFA	MONTANT TTC en €	DELAI D'EXECUTION
PSD 43-45 Rue Pierre Valette, 92240 Malakoff - France	Cent cinq millions cinq cent quarante-six mille sept cent soixante un (105 546 761)	Cent soixante mille neuf cent cinq (160 905)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE KONTCHA

DECISION MUNICIPALE N° 016/DM/C.KTCHA/SG/2022 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT DE L'ETS LE DISTRIBUTEUR COMPANY LIMITED POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE EQUIPEE EN ENERGIE SOLAIRE DE KONTCHA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA**

Vu la lettre-Commande N° 008/M/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 du 28 janvier 2020,
Vu l'Ordre de service de démarrage des prestations N° 15/OS/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 31 Octobre 2019,
Vu l'Ordre de service valant mise en demeure N° 02/OS/C.KTCHA/SG/2022 du 21 mars 2022,
Vu le PV de constat de service de carence du 06 avril 2022,

DECIDE

Est **résilié**, la lettre-Commande N° 08/M/C.KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 28 janvier 2020, pour la construction d'une boucherie équipée en énergie solaire de Kontcha, d'un montant **THT de 40 795 543 FCFA et TTC de 48 648 685 FCFA**, pour un délai de 04 mois, de l'adjudicataire **ETS LE DISTRIBUTEUR COMPANY LIMITED**, BP : 1049 BAMENDA, TEL. 677 54 88 74.

L a présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KONTCHA le 7 Décembre 2022

Le MAIRE

ABOUBAKAR SALIHOU

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°026/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAÏ D'EXECUTION
Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-sept (24 985 337)	Vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-quinze mille quatorze (29 795 014)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tel. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS(DC) N°012/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Description du marché : Fourniture de services d'assurance maladie et individuelle accidents au Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Délai d'exécution : Douze (12) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage.

Date de signature du Contrat : En cours

Attributaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
ZENITHE INSURANCE S. A, BP : 1540 Douala, TEL. : 233 43 41 32/694 31 11 45	25 824 972	Vingt-cinq millions huit cent vingt-quatre mille neuf cent soixante-douze	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES		
Soumissionnaires	Montant TTC proposé	Observations
PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	26 767 377	Offre non conforme pour l'essentiel
AXA CAMEROUN	78 690 952	Offre non conforme pour l'essentiel

L'attributaire de ce marché est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 13 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°026/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX A HINSOU, LOT « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-sept (24 985 337)	Vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-quinze mille quatorze (29 795 014)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun Tel. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°00727/D/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 14/10/2022 PORTANT RÉSULTAT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00704/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 14 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEC ?NCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION ET D'EQUIPEMENTS DE CERTAINS BATIMENTS AU CAMPUS I DE L'UNIV DOUALA EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA,**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n° 2021/026 du 16 decembre 2021 portant loi de finances de la Republique du Cameroun pour 2022;

Vu le Decret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commis des Marches modifie et complete par le decret no 2013/271 du 05 aout 2013 ; le Decret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics et ses textes d'application ;

Vu le Decret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant creation des Universites ; le Decret no 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universites, modifie et par le decret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

Vu le Decret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Universite de Douala; la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de l'execution de publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 decembre 2021 portant instructions relatives a l'execution finances, au suivi et au controle de l'execution du budget de l'Etat et des autres Entites publiques pour 2022 ;

Vu la Circulaire n°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a ('application du Code des Publics ;

Vu le budget de l'Universite de Douala pour l'exercice 2022;

IVu 'Appel d'Offres National Ouvert N°00704/AONO/UDo-CIPM/2022 du 14 septembre 2022 en d'urgence, pour les travaux d'extension et d'equipements de certains batiments au campus I de l'Uni Douala en deux (02) lots distincts;

Vu la Lettre n° 699/UDO/CIPM du 14 octobre 2022, du President de la Commission Interne de Pas: Marches aupres de l'Universite de Douala, proposant les resultats de l'Appel d'Offres Nation. N°00704/AONO/UDo-CIPM/2022 du 14 septembre 2022 en procedure d'urgence, pour les travaux d' et d'equipements de certains batiments au campus I de l'Universite de Douala en deux (02) lots distin

DECIDE:**Article 1 :** Les resultats de l'Appel d'Offres sus — vise se presentent comme suit :

Lot	Designation	Adjudicataire	Montant TTC	Délai
Lot 1	Extension du batiment de la Direction des Affaires academiques et de la coo eration (DAAC) ;	infructueux		
Lot 2	Extension et equipernents du batiment de la Direction des Affaires Administratifs et Financiers (DAAF).	Societe AGAPE LTD BP : 10307 Douala	49 991 871	03 mois

Article 2 : La presente decision sera communiquee partout ou besoin sera.

DOUALA le 14 Octobre 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE NGOMEDZAP EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type TOYOTA pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de NGOMEDZAP dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **28 000 000 (vingt-huit millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de NGOMEDZAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de NGOMEDZAP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le **05 janvier 2023 à 9 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28 /09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **05 /01/2023 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE NGOMEDZAP, dans la salle de réunion de la Mairie de NGOMEDZAP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

Absence de caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Note technique supérieure ou égale à 70% ;

Avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et de son sous-détails ;

Non-respect des spécifications techniques.

La non-conformité du modèle de soumission.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;

Service après-vente ;

Délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de **70%** de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGOMEDZAP

YAOUNDE le 13 Décembre 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°241/DP/J12/SAEF du 05/10/2022** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION		MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN C
	SOUSSIONNAIRE		
LOT UNIQUE	ETS LA PERFORMANCE, BP : 000, TELEPHONE : 673 72 53 81	9 634 207 (Neuf millions Six cent trente-quatre mille deux dent Sept) francs CFA	9 634 207 (Neuf milli trente-quatre mille deu francs CFA

Le soumissionnaire, **ETS LA PERFORMANCE**, BP : 000, TELEPHONE : 673 72 53 81, est attributaire du projet, **en pr
réhabilitation de la Sous-Préfecture de Mbankomo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono,**
Taxes Comprises de **9 634 207 (Neuf millions Six cent trente-quatre mille deux dent Sept) francs CFA** et un délai d'exécution

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qu
l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;
Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 24 Août 2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Sous-Préfecture de Mbankomo dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;
Vu la proposition d'attribution N°012/L/J12/CDPM du 26 Septembre 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS LA PERFORMANCE**, BP : 000, TELEPHONE : 673 72 53 81, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la Sous-Préfecture de Mbankomo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **9 634 207 (Neuf millions six cent trente-quatre mille deux cent Sept) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 5 Octobre 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°042/DA/DG/CM-SCDP/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu la résolution n°01/05 du 02 février 2021 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Vu la résolution n°08/16 de la session du Conseil d'Administration du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;
- Considérant le Dossier de Consultation des Entreprises n°016/DCE/DG/DEX/ SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2022 relatif à la mise en conformité, la modernisation et l'équipement du laboratoire du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé.
- Considérant rapport du Comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en conformité, la modernisation et l'équipement du laboratoire du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé.

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
COTRAF SARL BP : 30 Douala Tel : (+237) 697 150 467 675 37 751 267 e-mail : info@cotraf-cm.com	175 762 575	sept (07) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 13 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
03/DC/ADC/CIPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS A
BORD ET TALONS A BAGAGES A LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24130302.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et talons à bagages.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en :

- la fourniture de dix-huit (18) éditeurs de cartes d'accès à bord compatibles CUTE, avec firmware CREWS intégré ;
- la fourniture de cinq (05) éditeurs de talons à bagages compatibles CUTE, avec firmware CREWS intégré ;
- la formation et recyclage du personnel en Administration – Maintenance – Utilisation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La présente Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans la fourniture de matériels de traitement des passagers en escale et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de l'exploitation aéroportuaire.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2022, Ligne 24130302.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, **Tél. 222 23 36 02**, postes **359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonango, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **13/01/2023 à 12 heures précises** et devra porter la mention : **CONSULTATION N° 03/DC/ADC/CIPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA FOURNITURE DES EDITEURS DE CARTES D'ACCES A BORD ET TALONS A BAGAGES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient fournies dans un délai de **deux (02) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par la Demande de Cotation

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution devra être de **quatre vingt dix (90) jours**.

Par ailleurs, l'absence de l'une des pièces administratives ci-dessous entraînera le rejet de l'offre :

- Attestation de non faillite ;
- Attestation pour soumission de la CNPS ;
- Certificat de non exclusion des marchés publics de l'ARMP ;
- Caution de soumission d'un montant de **quatre cent (400 000) mille Francs CFA** ;
- Attestation de non redevance fiscale ;
- Carte de contribuable ou attestation d'immatriculation ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Reçu de paiement des frais d'achat du dossier de consultation ;
- Fiche technique des fournitures ;
- Attestation de conformité des caractéristiques techniques des équipements ;
- Partenariat constructeur valide pour l'année en cours ou agrément du revendeur agréé.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **13/01/2023 à 13 heures précises** dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt.

14. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 228/303.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MELINGUI KOAH GASPARD BRICE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 09/12/2022 RELATIF À
L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME –
EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Douala 5^{ème}, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert, pour l'entretien et le nettoyage permanent et journalier des Bâtiments de la Commune de Douala 5^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'entretien, nettoyage permanent et journalier des Bâtiments notamment : le balayage, le lavage, le lustrage des sols, murs, fenêtres et meubles des sites à nettoyer.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Cout prévisionnel par lot en FCFA TTC
Lot 1	26 000 000 (Vingt millions francs cfa)
Lot 2	10 000 000 (Dix millions francs cfa)

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lot	Description
Lot 1	Le bâtiment principal de l'immeuble siège de la Commune d'Arrondissement de Douala 5 ^{ème} .
Lot 2	La Salle polyvalente Françoise FONING TSOBGNY de la Commune d'Arrondissement de Douala 5 ^{ème}

NB : Un même Soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Mairie de Douala 5eme, Exercices **2023** sur la ligne d'imputation n° .61 430

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Service des marchés : porte 309

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au service du marché de la Commune de Douala 5ème porte 309 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) **FCFA** payable dans les caisses de la recette municipale. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf **(09) exemplaires** dont une (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au service des marchés au plus tard le **10/01/2023 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°017/AONO/CAD5/CIPM/2022 Du 09/12/2022

RELATIF À L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE DE DOUALA 5eme.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant :

	Montant des cautions en FCFA
N° lot	
Lot 1	520 000 (Cinq cent vingt mille)
Lot 2	200 000 (Deux cent mille)

et valable pendant trente (30) jours au- delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous plis (un pour les aspects techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'offre technique et un pour les volumes financiers. Les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies avant l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution bancaire de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **10/01/2022** à 10h00, au sein de l'Interne de Passation des Marchés auprès de la CAD 5, dans sa salle de réunions sise au 3 étages de l'immeuble siège.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par l'offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de deux références en prestation de similaires (maintenance et nettoyage) d'un montant cumulé de 30.000.000 F CFA;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par l'ARMP
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier sur les trois dernières années

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- Moyens logistiques Oui/Non;
- Méthodologie et organisation Oui/non
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non.
- Capacité financière

15. Attribution

Un même Soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme par l'Autorité Contractante, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de manière satisfaisante et dont l'offre est la plus avantageuse. En cas d'échec, les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots s'il justifie de capacités techniques lui permettant d'exécuter simultanément les deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la porte 309 au siège de la Mairie :

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **PSD, 43-45 Rue Pierre Valette, 92240 Malakoff - France**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT TTC en FCFA	MONTANT TTC en €	DELAI D'EXECUTION
Cent cinq millions cinq cent quarante-six mille sept cent soixante un (105 546 761)	Cent soixante mille neuf cent cinq (160 905)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N°017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°011/MINÉPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MULTIRISQUE BUREAU ET RESPONSABILITÉ CIVILE AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Pays/Nom du projet : Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Description du marché : Fourniture de services d'assurance multirisque bureau et responsabilité civile au Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Délai d'exécution : Douze (12) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage.

Date de signature du Contrat : En cours

Attributaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
CHANAS ASSURANCES S.A, BP : 109 Douala TEL : 233 421 474/ 679 803 983	6 007 819	Six millions sept mille huit cent dix-neuf	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES		
Soumissionnaires	Montant TTC proposé	Observations
PRUDENTIAL BENEFECIAL GENERAL INSURANCE	6 213 426	Offre conforme pour l'essentiel
ASSURANCES & REASSURANCES AFRICAINES S.A (AREA)	6 642 307	Offre conforme pour l'essentiel
ZENITHE INSURANCE S.A	6 965 416	Offre conforme pour l'essentiel
SANLAM ASSURANCE	6 999 974	Offre conforme pour l'essentiel

L'attributaire de ce marché est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 08 DEC 2022
RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE (PHASE II) VILLE DE
NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU
FEICOMIMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N° 106/FEICOM/DG/CAJ/DCC/2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du FEICOM, le Maire de la Ville, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) respective, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE (phase II) VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Définition des travaux : AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

Les travaux comprennent notamment :

BLOC 1 : FINITION BATIMENT PRINCIPAL EN R+1

- Menuiserie métallique ;
- Plomberie ;
- Revêtement ;
- Peinture ;

BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES

- Travaux préparatoires,
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente couverture ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- VRD ;
- Peinture.

BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES

- Travaux préparatoires
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- VRD ;
- Peinture.

BLOC 4 ; CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF ET TOILETTE

- Travaux préparatoires
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Electricité ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel/Lot	Coût prévisionnel/Lot
1	BLOC 1 : FINITION BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	129 226 678 F CFA	231 830 004 F CFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	31 019 965 F CFA	
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	14 676 475 F CFA	
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	19 483 595 F CFA	

4. Allotissement

Les travaux sont ci-après définis :

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	BLOC 1 : FINITION DU BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	Béka Hosséré
	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	
	BLOC 4 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	
	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	

5. Participation et origine

La participation est Restreint à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget DU FEICOM,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél : 693 85 30 81, BP : 62 NGAOUNDERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du DG/CUN de la COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

N°	intitulé du projet	Montant
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	150 000 FCFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DES HANGARS ET BOUTIQUES (01 bloc)	
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81 au plus tard **le 31 DEC 2022 à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE GARE
 ROUTIERE : VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**:

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ou Assurance , valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel TTC
1	BLOC 1 : BATIMENT PRINCIPAL EN R+1	4 636 600 FCFA
2	BLOC 2 : CONSTRUCTION DE deux (02) HANGARS ET un bloc de BOUTIQUES	
3	BLOC 3 : CONSTRUCTION DES TOILETTES	
4	BLOC 4 : AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPAL	

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée pour une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique **le 31 DEC 2022 A 16 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN dans la salle de réunion commission des actes de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Tél : 693 85 30 81.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'une pièce administrative à Tissu du délai accordé par la commission ;
3. fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
5. Situation financière inférieure à 200 millions ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. La situation financière;
2. L'expérience de l'entreprise ;
3. Le personnel ;
4. Le matériel.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 6 oui / 8 à l'évaluation technique sera admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté urbaine, de Ngaoundéré Tél : 690 99 98 20/693 85 30 81 .

Administration au nom de la quelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 8 Décembre 2022

Le MAIRE

SALIHOU

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12
DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC
OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE SA SANTE ECOLOGIQUE FINANCEMENT : FONDS COMMUN
PSFETÂCHE N° 5.3.16.0.0**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5.3.16.0.0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Plan de travail budgétisé annuel du Fonds Commun PSFE, il est prévu une étude sur l'état de la santé du lac Ossa à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique de cet écosystème lacustre. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance à cet effet, un appel d'offres national restreint pour la mobilisation d'un cabinet d'étude en vue de la réalisation de cette activité.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cette prestation est d'encadrer une étude sur l'état de la santé du lac Ossa à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique de cet écosystème lacustre.

A cet effet, le prestataire/ consultant devra, à cet effet, réaliser une revue documentaire et des missions de collecte de données. Il procèdera ensuite à une analyse pertinente des informations devant lui permettre de proposer une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique dudit lac. Il devra par ailleurs indiquer, décrire et expérimenter la ou les méthode(s) de lutte adaptée(s) (mécanique ou biologique) spécifique(s) à chaque espèce végétale aquatique.

Plus précisément il devra :

- Identifier sur la base de la méthodologie d'échantillonnage statistique les différentes espèces végétales aquatiques envahissantes (leurs superficies, densité, localisation spatiale...) ;
- Identifier et proposer des moyens de valorisation ou d'utilisation potentielle dans : l'agriculture (production de compost ou autres), l'élevage (production de fourrage ou autres), l'énergie (production de biogaz ou autres) ... Et décliner les procédés et itinéraires techniques de valorisation ;
- Identifier et/ou déterminer les méthodes de contrôle de la prolifération des plantes aquatiques identifiées et justifier le choix ;
- S'assurer que les espèces aquatiques envahissantes restent dans une proportion normale, nécessaire à l'équilibre écologique du milieu, notamment à l'alimentation des espèces animales qui en dépendent ;
- Proposer un document descriptif sur la faisabilité en vue de la mise sur pied d'une serre biologique en milieu confiné ;
- Proposer un plan d'intervention prioritaire budgétisé pour la restauration de la santé de l'écosystème.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-quatre millions six cent mille (84 600 000) de francs CFA Cfa hors TVA, soit cent millions huit cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent (100 885 500) franc Cfa toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°00007/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM du 12 aout 2022 :

N°	Noms	Adresses
1	TERRE ET DEVELOPPEMENT	Tél. : 675170921/698432700
2	GREEN CONNEXION INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL GROUP;	BP 1289, Yaoundé, Tél. : 672570272
3	FOREST SHADOW INGENIERING	TEL. : 699 732 016, BP.4356, Yaoundé
4	CARFAD	BP.30588-Yaoundé, Tél. : 222 31 08 92/699950105
5	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	BP 5545 Yaoundé, Tél. : 699894069

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Fonds Commun PSFE, Sous-Tâche n° 5.3.16.0.0

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **12 janvier 2023** à 14 heures précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022
 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANTES
 AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE
 SA SANTE ECOLOGIQUE*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de treize (13) semaines, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres se fera le **12 janvier 2023** à 15 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100 ;
7. Absence de la déclaration d'engagement signée.

2. Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,20
 - a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b. Description de la méthodologie15
 - c. Plan de travail 5
 - d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 2. Expérience des consultants (personne morale).....10
 3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....70
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 12 Décembre 2022

Le MINISTRE

HELE Pierre

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **PSD, 43-45 Rue Pierre Valette, 92240 Malakoff - France**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT TTC en FCFA	MONTANT TTC en €	DELAI D'EXECUTION
Cent cinq millions cinq cent quarante-six mille sept cent soixante un (105 546 761)	Cent soixante mille neuf cent cinq (160 905)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) EXERCICES 2023 (PERIODE DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023), 2024 ET 2025 CRÉDIT IDA N° 70480-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet Filets Sociaux Adaptatif et Inclusion Economique (PFS-AIE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de consultant pour l'audit comptable et financier dudit projet pour les Exercices 2023 (période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023), 2024 et 2025.

2. Objet

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE).

3. Consistance des prestations

De manière spécifique, l'audit du Projet sera réalisé en conformité aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC ou toutes normes jugées équivalentes par la Banque et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'auditeur s'assurera que :

a) Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

b) Les références de l'Accord de financement accordé au Gouvernement du Cameroun couvert dans le cadre de cet audit est la suivante : Crédit IDA N° 70480-CM.

c) Les fonds de contrepartie nationale (budget de l'Etat) ont été obtenus et employés conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;

d) Les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables, conformément aux politiques et procédures de passation des marchés de la Banque mondiale, et ont été enregistrés dans les livres comptables. Les contrôles sur la passation des marchés porteront entre autres sur les documents de passation et d'exécution des contrats/ marchés.

e) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;

f) Les Comptes Désignés sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;

g) Les comptes des Projets ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.

h) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ; notamment en comparant la réalisation des activités du programme par rapport aux indicateurs de performances tels que décrits dans les documents du projet et relever toutes les insuffisances et retards ainsi que leurs raisons ;

i) L'affectation des ressources aux activités, catégories de dépenses et composantes est respectée et toute dérogation est justifiée

j) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;

k) Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

l) La performance financière globale du Projet est satisfaisante notamment en comparant la réalisation des activités du programme par rapport aux indicateurs de performances tels que décrits dans les documents du projet et relever toutes les insuffisances et retards ainsi que les causes ;

m) Les obligations en matière de reporting financier périodique, d'audit interne, d'audit externe, de passation de marchés (respect des procédures : mise à jour périodique et approbation du plan de passation de marchés par l'IDA, publicité, ...), de planification et budgétisation et de la tenue des réunions du Comité pilotage ou de l'instance en tenant lieu ;

n) Toutes les dispositions juridiques et fiscales ont été respectées, en matière d'impôt et taxes et droits de douanes applicables au projet, de traitement fiscal applicable aux rémunérations versées au personnel contractuel et aux consultants du projet.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants:

a) Fraude et Corruption : Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes), l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

b) Lois et Règlements : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires).

c) Gouvernance : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance).

Risques : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

4. Remises des offres

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets et des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables entre 8h et 16heures, heure locale.

Les manifestations d'intérêt doivent être soit déposées à l'adresse ci-dessous en trois exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies au plus tard le vendredi 23 décembre 2022 soit envoyées au courriel suivant : [projet.file](#)

Elles devront porter la mention ci-après :

« AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) EXERCICES 2023 (PERIODE DU 1er JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023), 2024 ET 2025»

5. Composition du dossier

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

Conformément aux procédures de rotation des auditeurs mises en place, le mandat de l'audit n'est pas renouvelable consécutivement, sauf avis contraire du bailleur.

Le consultant doit avoir une expérience de dix ans au moins dans les missions similaires (audit comptables et financiers des projets financés par les bailleurs de fonds notamment l'IDA et ou d'autres partenaires techniques et financiers du projet en particulier).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) Un Expert-Comptable Diplômé, ayant au moins 10 ans d'expérience en audit financier, ayant une bonne connaissance de la finance publique et audit des projets financés par la Banque Mondiale, et de bonnes connaissances des procédures de gestion fiduciaires ; (ii) Un Chef de mission : Bac + 5 au moins en audit et comptabilité, cinq ans d'expérience au moins, en audit financier des projets financés par les bailleurs ; (iii) Un Auditeur Financier Senior : BAC+4 au moins en audit, gestion, comptabilité, justifiant de trois ans d'expérience au moins en audit des projets financés par la banque mondiale ou autre partenaire de développement (iv) Un Expert en Passation des Marchés ayant au moins une maîtrise ou un diplôme universitaire (BAC + 4), en audit, en ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, architecture, économie, ou domaine connexe et disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans la passation des marchés et une bonne connaissance des procédures de passation des marchés des Bailleurs Multilatéraux tels que la Banque Mondiale.

6. Critères d'évaluation

Le Consultant sera choisi selon la Méthode « Sélection au Moindre Coût (SMC) » telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 ». La langue de travail est le français.

YAOUNDE le 8 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !